VINÇOTTE asbl
Organisme de contrôle agréé I Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail
Siège social: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
TVA: BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

☐ Bollebergen 2a bus 12, 9052 Gent Tel: +32 9 244 77 11 gent@vincotte.be
☐ Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde Tel: +32 2 674 57 11 brussels@vincotte.be
☐ Noordersingel 23, 2140 Antwerpen Tel: +32 3 221 86 11 antwerpen@vincotte.be
☐ Rue Phocas Lejeune 11, 5032 Gembloux Tel: +32 81 432 611 gembloux@vincotte.be

BELAC 040-INSP

Rapport n° : [illegible]

F 67223

Résl code : 1

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux	Installation :	Propriétaire / gestionnaire :
Nom, Prénom : Coulie Didier	Nom, Prénom : [illegible] Coulie	[illegible] Coulie
N° carte d'identité : [illegible]	Adresse : 14A, Grand Rue de Cuvy	76, Grand Rue de Cuvy
N°TVA : BE	CP + Commune : 5503 Sorinne	5503 Sorinne
	Tél. :	

Bases de l'examen : Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE) O .....

☒ Art 270	☒ mise en usage	O modification	O extension	☒ Art 86	O Art 271bis	① Unité d'habitation
	O mobile	O temporaire		O Art 87	O Art 278	② ~~Unité de travail domestique~~
O Art 271	O périodique	O contrôle	O	O Art 88	O Art	③ ~~Parties communes~~
O Art 276 : renforcement	O Art 276bis : vente d'une unité d'habitation			O Art	O Art	④ ~~Unité de travail~~

Données générales de l'installation électrique :

Données distributeur	EAN ☒ EAN non communiqué	☒ Compt. kWh non placé	
	Compt. kWh n° : ..... Index jour : ..... nuit :	O Compt. kWh exclusif nuit :	
	Protection branchement (A) : O20 O25 O32 O40 ☒50 O63 O80 O100 O.....	n° : ..... Index nuit :	
Données installation	Conçue pour U_N : ☒ 230 V O 3x230 V O 3N400 V O.....	Type de prise de terre :	
	Courant nominal maximum (A) : O20 O25 O32 O40 O50 ☒63 O80 O100 O.....	O boucle de terre O ~~barres / piquets~~	
	Câble d'alimentation tableau principal : 4 x 10 mm² - Type : VVB	O	
Description installation O Voir annexe(s)	Dispositif diff. gén. : 2 x 25 A / 300 mA Nombre de tableaux : 1	Nombre de circuits terminaux 31 + réserve	
	63A/30 mA (AB NUC)		

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

☒ Contacts dir.	☒ Contacts indir.	☒ Montage	☒ Appareils	☒ Matériel	☒ I>/section	☒ Schémas	O ~~Contrôle bol de défaut~~
☒ Résistance de dispersion de la prise de terre : 10 Ω		☒ Isolement général : 10 MΩ			☒ Continuité de terre		☒ ~~Test dispositif diff.~~

Le dispositif différentiel général : O était plombé ☒ a été plombé O n'a pas été plombé O ne peut pas être plombé

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)

Infractions Nouvelle Installation ☒ Néant	
Infractions Installation existante O Néant	
Remarques O Néant	Visa GRD ou mandataire : le 5/01/2017 Fabrizi Lam

Conclusion(s) :

☒ La nouvelle installation est conforme ~~n'est pas conforme~~ au RGIE.
O L'installation existante est conforme n'est pas conforme au RGIE.

L'installation électrique doit être recontrôlée avant 05/01/2022
O par le même organisme de contrôle (*).

Agent visiteur : Nom : [illegible] Agent n° : 876 Date : 4/01/2017

Pour le Directeur Général : Signature

Annexe(s) : O Schéma(s) de position : ..... O Schéma(s) unifilaire(s) : 2 Plan 876

- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.
- Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

O Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.
O Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à une visite de contrôle complémentaire.

(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

15 001 0 1 23

BTV Bien Sûr.

Bureau Technique Verbrugghen asbl www.btvcontrol.be

☐ BTV Antwerpen	Tél. 03 216 28 90	btv.antwerpen@btvcontrol.be
☐ BTV Brabant-Wallon	Tél. 081 65 84 59	btv.brabantwallon@btvcontrol.be
☐ BTV Bruxelles	Tél. 02 230 81 82	btv.brussel@btvcontrol.be
☐ BTV Hainaut	Tél. 064 33 64 55	btv.hainaut@btvcontrol.be
☐ BTV Liège	Tél. 04 253 19 72	btv.liege@btvcontrol.be
☐ BTV Limburg	Tél. 011 42 18 34	btv.limburg@btvcontrol.be
☐ BTV Namur / Luxembourg	Tél. 083 21 35 27	btv.namur@btvcontrol.be
☐ BTV Oost-Vlaanderen	Tél. 09 252 45 45	btv.oostvlaanderen@btvcontrol.be
☐ BTV Vlaams-Brabant	Tél. 016 63 47 45	btv.vlaamsbrabant@btvcontrol.be
☐ BTV West-Vlaanderen	Tél. 056 70 54 05	btv.westvlaanderen@btvcontrol.be

V. ref.: _____ N. Ref.: Rapport N°.: 286/1507/15103

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION : SALLE ARBRE
FONDS DES RIVAUX, 7.

PROPRIETAIRE : /
Adresse : /
DEMANDEUR : LIDO CNÉ
Adresse : YVOIR
INSTALLATEUR :
Adresse :
TVA ou CI :

EAN:
Ref.: _____ Compteur n°. /
Index : /

DESCRIPTION GENERALE, CARACTERISTIQUES, RECHERCHE ET MESURES:

Date du contrôle : 15/07/2015 Type de contrôle : (examen de conformité) ~~premier contrôle~~ - ~~visite de contrôle~~ suivant:
(RGIE art. 270) ~~(RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R.4.12.2012) (RGPT art.262) (R.T. art. 231)~~ (Prescriptions distributeur) RN

Type d'installation : (Nouvelle) ~~Extension~~ - ~~Modification~~ - ~~Temporaire~~ - ~~Renforcement~~ - ~~Vente d'habitation~~ ; Type locaux : CHALET

Début travaux : Fondations ~~avant~~ (après) 1.10.81 - Installation électrique ~~avant~~ (après) 1.10.81 - 1.1.83 ~~RGIE art 86~~

Raccordement : Tension 3x400 V tw — Protection raccordement 40 A

Câble aliment. tableau. princ. : 4 X 16 mm² — Inter.gén. : type diff. 500 A 1mA

Type électrode de terre : ~~boucle~~ - ~~barres~~ (piquets) - ~~conducteur horizontal~~ Schéma : (TT)

Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits term. : 9 ; RA : 24 Ohm; RI tot 4 MOhm

Facteurs d'influences externes:

DESCRIPTION: VOIR PLAN EN ANNEXE

CONTROLES effectués : voir verso

INFRACTIONS ~~CONSTATÉES ET/OU NOTES~~ : Néant.

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE
Ve lot :
le responsable du distributeur
nom
signature

CONCLUSION ☒ 1. L'installation est **conforme**. ~~Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées~~ et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 15/07/2020 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.

☐ 2. L'installation n'est **pas conforme**

☐ 3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est **pas conforme**. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le : _____.

DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE : VOIR VERSO.

L'agent visiteur, (N°, nom, signature) BTV 206 NOREAUX

pour Le Directeur,

VERSLAG-RAPPORT

Siège social: Rue Neerveld 109, boîte 6, B-1200 Bruxelles

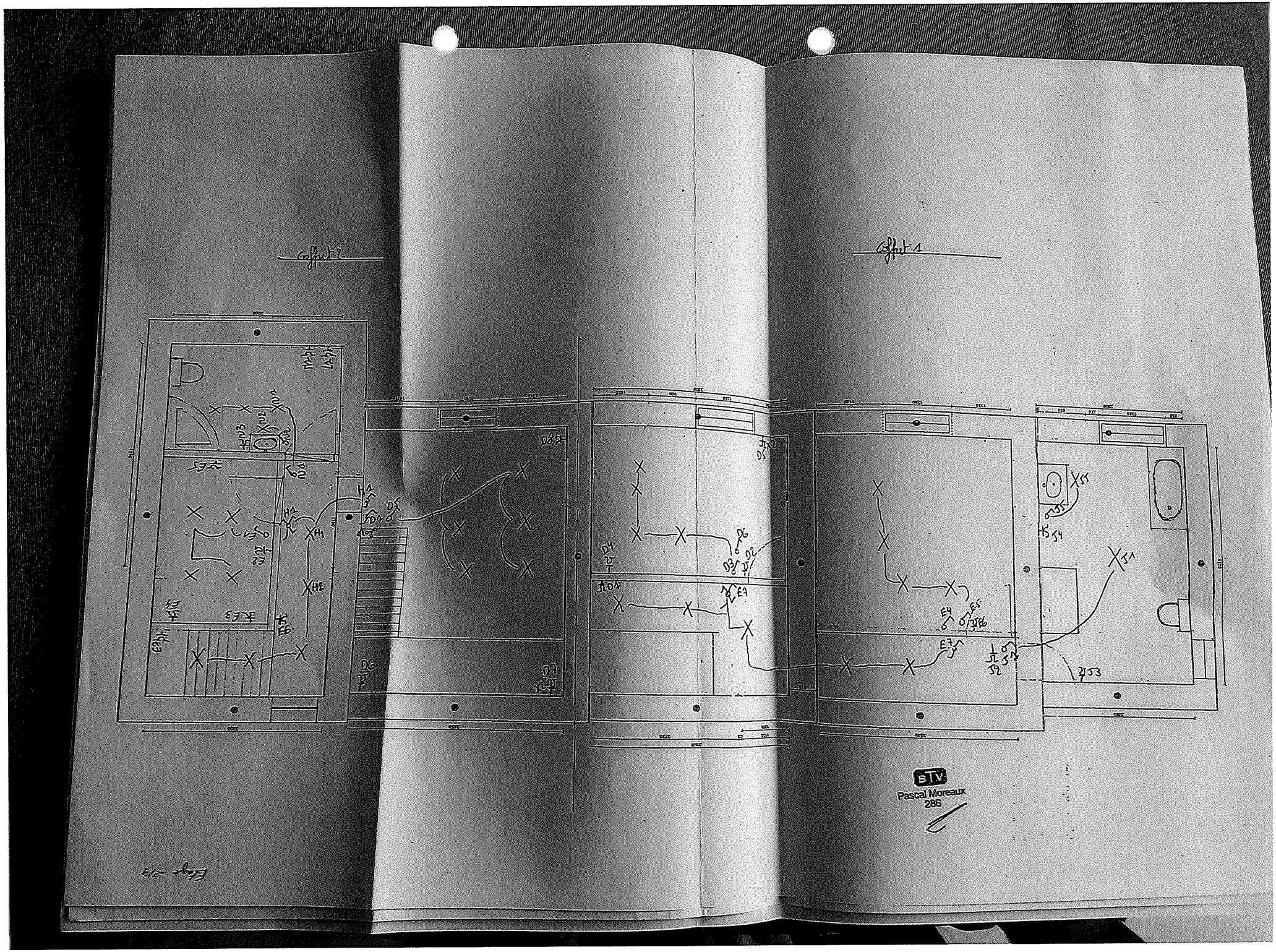
STV
Pascal Moreaux
286

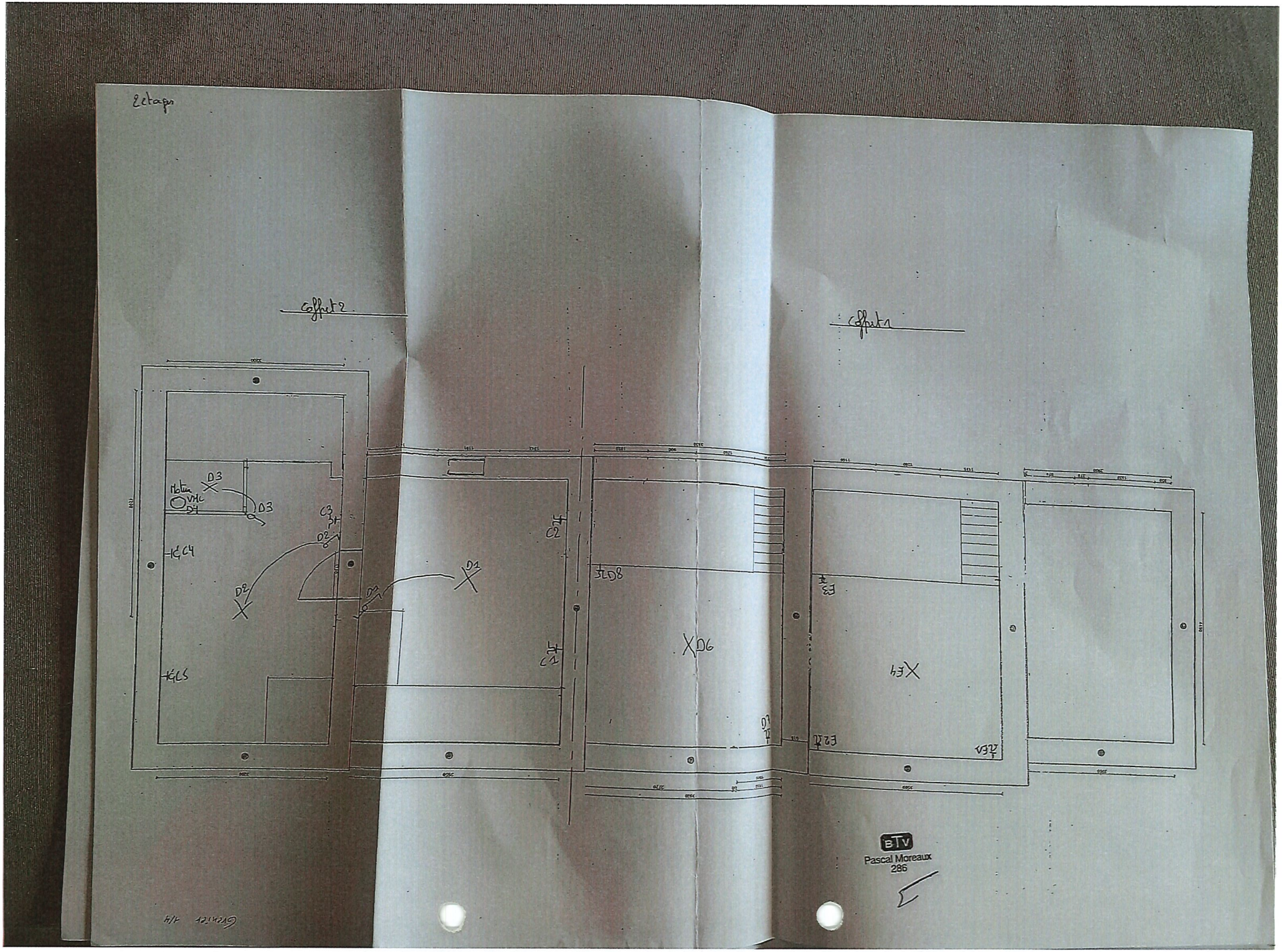
Etages
Coffret 2
Coffret 1
D3
D3
D4
C3
D2
D2
D1
D1
C2
C1
D8
D6
E4
E3
E2
E1
Pascal Moreaux
286